

**Conseil communal du 27 février 2025 – Questions et interpellations  
Gemeenteraad van 27 februari 2025 – Vragen en interpellaties**

**Question 1 : Question orale de Madame Melanie Verroken, Conseillère communale, concernant l'approche communale en matière de tags et graffitis**

La question est reportée

**Question 2 : a. Question orale de Monsieur Yannis Bakhouche, Conseiller communal, concernant la fin des équipes Iris au sein de l'Union Saint-Gilloise . b. 2b. Question orale de Monsieur Khalid Talbi, Conseiller communal, concernant la suppression des équipes de football jeunes jeunes "Iris" décidée par l'Union**

Messieurs le Bourgmestre et Ahruil y répondent.

**Question 3. Question orale de Madame Marie-Lou Badie, Conseillère communale, concernant la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et les actions de la commune en la matière**

Madame Nekhoul y répond

**Question 4. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal concernant la décision d'abandonner les comptes-rendus des débats du conseil communal au profit de la mise à disposition d'enregistrements audio**

Monsieur le Bourgmestre y répond

**Question 5. Question orale de Madame Narjisse Aouad, Conseillère communale, sur les conditions de détention à la Prison de Saint-Gilles**

Monsieur le Bourgmestre y répond

## Question 2

**M. le Bourgmestre:** Maintenant, c'est Monsieur Bakhouche qui nous interpelle sur la célèbre Union Saint-Gilloise, qui ne s'est pas illustrée très favorablement ces derniers temps. Enfin, si, sur le terrain, oui, mais pas à l'égard des jeunes.

**M. Yannis Bakhouche:** Merci Monsieur le bourgmestre. Alors, je suis hyper migraineux. D'où mon silence aujourd'hui. D'autant plus que demain matin, je suis de garde et je dois me lever à 6 h du matin. Donc je vais être très synthétique. Et bon, comme vous savez que, au niveau de l'Union, l'Union a pris une décision unilatérale, à savoir, ils ont décidé d'expulser 300 jeunes du réseau Iris et donc, bon, j'ai discuté avec Saïd et certains responsables de l'Union pour comprendre un peu la situation, mais notamment, j'ai été contacté par le collectif des parents au sujet de l'expulsion de ces jeunes-là. Effectivement, je suis allé sur place et ils sont choqués par cette décision et donc je souhaite comprendre un peu cette situation là et avec deux questions très simples. Quid du rôle social de la commune par rapport à ce contexte et de cette expulsion de ces jeunes-là ? Mais aussi, quelles solutions pouvez-vous apporter par rapport à ça ? Voilà.

**M. le Bourgmestre:** Voilà. Mais j'étais avec, sans dévoiler le secret, avant de céder la parole à Monsieur Ahruil qui bosse ardemment sur cette question. Nous avons appris lui-même et moi-même dans les bureaux de Monsieur Spapens, par la bouche de Monsieur Bormans qu'il avait déjà envoyé la lettre. Donc, sachez que nous n'étions aucunement prévenus à l'avance de cette mesure qui nous amène à réfléchir et avancer plus avant. Monsieur l'échevin. Je vous laisse, Monsieur. Ben oui, il y a Monsieur Talbi qui est joint. Sorry, Monsieur Talbi, je vous manque d'égards.

**Et donc,** C'était un regroupement.

**M. Khalid Talbi:** On va essayer de synthétiser. Je pose ma question afin de pouvoir faire une réponse globale. Juste une petite remarque dans le BOS, ma question était amputée d'une partie, donc je vais prendre. Voilà. Pour ceux qui ne le savent pas, ma question est un peu plus longue que ça. Donc voilà.

**M. le Bourgmestre:** Le PDF a fait Scrunch. Pardon, c'est l'application PDF qui a buggé. On va corriger ça pour le coup. Enfin voilà.

**M. Khalid Talbi:** Tout ça tout ça. Tout le monde peut suivre ce qui est important. Alors ce fut vraiment un véritable tremblement de terre dans le paysage du football et de la jeunesse de notre commune. En effet, l'Union a décidé de supprimer les équipes Iris pour la rentrée prochaine. Alors, alors que près de 300 jeunes en ont bénéficié, voici les témoignages derrière les chiffres. Monsieur Gonzalez, ce père d'un joueur de onze ans. Un père d'un jeune joueur de onze ans. Comment expliquer cela à un enfant passionné de football ? Ne sommes-nous que des numéros, des abonnements ou une source d'argent pour remplir les caisses. Un membre de l'équipe des coachs. *« On ne sait pas ce qui va se passer pour nous l'année prochaine. Nous avons appris la nouvelle en même temps que les parents. J'ai vu des enfants en larmes. Pourquoi mettre 300 jeunes à la rue sans un plan d'accompagnement ? »* Cette décision va faire va faire du mal à une partie de la jeunesse. Nous la contestons vivement. Bien sûr, cela confirme que l'orientation prise par les dirigeants de l'Union Saint-Gilloise depuis quelques années, la plus grande chose sociale, malgré les statuts de l'École des jeunes et toutes les belles promesses. Mais évidemment, ce n'est pas une fatalité. Rappelons que l'Union bénéficie d'importants subsides publics, ce qui donne de facto d'importants leviers. La

Région donne des centaines de milliers d'euros pour la promotion de l'image de Bruxelles 360 000 en 2021, 500 000 en 2023, etc. Avez-vous pris contact avec les ministres, des ministres régionaux responsables pour alerter de la situation et tenter de conditionner les subsides au respect par l'Union dans ces divers engagements sociaux dont il apportait des pistes de solution pour ces jeunes ? La commune a très longtemps soutenu la politique jeunesse de l'Union, à juste titre, à travers des subsides directs par le passé, mais surtout en lui octroyant ses plus beaux terrains, le Barca, Benz, etc.

Dernièrement, il a même été question de céder la gestion des terrains communaux sans réelle contrepartie financière et sans engagements sociaux clairs à respecter. Rappelons que ce terrain avait été récemment rénové grâce à d'importants subsides publics, et que la conséquence aurait été d'évincer de nombreux clubs amateurs jugés trop peu saint-gillois. Heureusement, il semble que la résistance des clubs et nos interpellations aient fait capoter ce projet totalement déséquilibré. Pouvez-vous le confirmer ? Nous rappelons que l'Union continue d'occuper des terrains communaux actuellement en dehors de tout cadre légal depuis 2023. Bref, quels contacts ont été pris avec l'Union pour tenter de revenir sur cette décision ? Qu'est-ce que la commune a mis dans la balance ? Quelles sont les perspectives ? Il s'agit de trouver évidemment une solution pour ces 300 jeunes abandonnés. L'union annonce la reprise de la moitié de ces jeunes par le Léopold Football Club à Uccle. Mais évidemment, nous avons des doutes. Mais cela se fait aussi sans concertation avec les familles qui ne sont pas rassurées vu le manque d'informations précises. Certains pensent même qu'il s'agit simplement d'une manière pour l'union de se donner bonne conscience. La commune a-t-elle cherché des garanties que les engagements seront tenus ? Que peut-elle dire aux parents à ce sujet ? Nous avons eu de cesse de le répéter. Pour le PTB, le sport et son accès démocratique est un enjeu crucial pour la société. Il ne peut pas être laissé à des intérêts privés sous couvert de promesses de rayonnement de l'image et de vagues projets, entre guillemets, à vocation sociale. Il est temps d'utiliser tous les leviers à notre disposition. Merci.

**M. le Bourgmestre:** Voilà. Bon, je tiens quand même à rappeler que c'est deux minutes. Une question orale mais, mais Donc, effectivement, sur la réponse, Monsieur l'échevin.

**Said Ahruil:** Oui, merci, Monsieur le bourgmestre. Donc enfin voilà, pour parler un petit peu franc, donc on a eu l'occasion de se voir en fait, de discuter un petit peu du fond de la chose, mais il y a pas mal de sous-questions. Je vais essayer de toutes les aborder et de vous apporter plutôt une vue dans l'ensemble de ce qu'on essaye de faire. Donc pour vous contextualiser. Nous avons appris, comme le disait notre bourgmestre, l'information, donc l'annonce unilatérale de l'école des jeunes, de ne plus prendre en charge la catégorie amatrice et en même temps que tout le monde, c'est à dire à la fin du mois de janvier 2025, l'École des jeunes avait déjà communiqué en amont l'information aux parents qui avaient à leur tour interpellé leurs élus locaux, que ce soit à Forêt et nous ici à Saint-Gilles. La justification de l'école des jeunes et la concentration de leurs moyens vers les équipes élite, féminine et masculine, promettant de mettre en œuvre des partenariats avec des clubs locaux pour les jeunes laissés pour compte. Nous déplorons bien évidemment ce choix qui fragilise l'activité.

Du sport amateur auquel nous tenons particulièrement. Une partie des jeunes semble effectivement avoir trouvé une possibilité de poursuivre leurs entraînements. Nous restons attentifs à l'évolution de ce chiffre et à la possibilité pour tous les jeunes de trouver un nouveau club. Compte tenu du manque d'infrastructures sportives que nous connaissons en Région bruxelloise, dans toutes les communes et les clubs amateurs souffrent. Il est à noter que

L'École des jeunes est un acteur privé, non une ASBL para communale. La commune ne siège ni au conseil d'administration ni à l'Assemblée générale. Il n'a donc pas de mainmise sur les décisions internes ni les directives sportives prises. Il en va de même pour la région. Nous n'avons pas de mainmise sur les conditions d'octroi de subsides. Par ailleurs, comme vous le savez, le gouvernement est en affaires courantes et le budget n'a pas encore été voté. Il reviendra à la nouvelle ministre, au nouveau ministre de définir les conditions d'octroi de subsides. Nous tenons également à souligner que cette décision impacte moins d'une vingtaine saint-gilloise, le sport amateur, accessible pour tous et toutes et pour la majorité. Elle est une priorité, Raison pour laquelle nous avons entamé un processus de requalification des charges de l'École des jeunes. Quant au sport amateur, au sport féminin et à l'investissement infrastructurel, dans le cadre d'un projet de convention d'utilisation de nos terrains sportifs au Barca, dont nous avons présenté les objectifs en 2024. Ce projet de convention, arrêté en juin 2024, était le fruit d'un long travail de concertation entre les différents services communaux et de négociations avec le club pour, d'une part, simplifier la gestion du site et clarifier les charges des uns et des autres et d'autre part, soulager la charge de travail pour les services communaux, couplé à une réorientation budgétaire de la force de travail pour développer une politique sportive plus inclusive et accessible à toutes et tous les Saint-Gillois.

En ce compris le développement de nouvelles infrastructures. La Convention prévoyait une réflexion autour de l'axe du sport pour toutes et tous les Saint-Gillois. La commune a toujours soutenu le club dans sa professionnalisation, sans jamais perdre de vue que l'accès à la pratique sportive est une priorité pour nous. Pour cause, la convention en juin était plus claire sur les obligations de l'école des jeunes, à savoir atteindre jusqu'à 30 % de Saint-Gillois dans les équipes de l'école des jeunes. Soutien et partenariat avec les clubs de foot amateur. Organisation de journées de recrutement spécialement dédiée aux Saint-Gillois et Saint-Gilloise. Des projets ponctuels avec les ASBL et ou les écoles de notre commune, ainsi que la mise à disposition de coachs à nouveau temporairement pour les événements ponctuels. Par ailleurs, un comité d'accompagnement était prévu pour distribuer les heures résiduelles du secteur du foot amateur et pour développer une politique sportive communale avec un contrôle démocratique du Conseil sur les tarifs appliqués pour cette répartition. L'idée n'était donc pas de privatiser les infrastructures communales pour une élite, mais bien d'ouvrir de nouvelles voies pour nos jeunes, en ce compris dans le monde du sport professionnel. Par la même occasion, la commune récupérerait les terrains du Bénin pour un usage local et associatif. Le marquage se trouve à 45 minutes en transports en commun de Saint-Gilles, contre dix minutes pour le terrain du Cercle.

En récupérant cette infrastructure, la commune augmenterait l'accessibilité du sport pour les jeunes Saint-Gillois et Saint-Gilloise, en lien avec les jeunes des quartiers de Saint-Gilles, ainsi que du secteur associatif et scolaire. Il n'a jamais été question de laisser la gestion de terrains communaux sans contrepartie financière et sans engagements sociaux clairs à respecter en vue des élections d'octobre 2024. Le Collège a décidé de ne pas passer la convention en septembre, ce qui aurait engagé la commune à une convention s'étalant sur quinze ans. La convention n'a donc jamais fait l'objet d'un passage au conseil communal. Nous sommes à ce jour en contact avec l'École des jeunes pour éclaircir la situation, tant sur l'avenir des jeunes que sur l'avenir des occupations, des infrastructures communales et pour redéfinir les droits et obligations en ce compris financières, de chaque partie imposée par l'occupation des infrastructures. Le collège se tient prêt à examiner les propositions, tant du côté de l'école des jeunes que du côté des parents et des jeunes lésés. Croyez bien, Monsieur Ba-khouche et

Monsieur Talbi, que le collège fera et utilisera tous les leviers à sa disposition pour garantir une pratique sportive abordable et inclusive pour toutes et tous les Saint-Gillois. Vous aurez également noté les différentes conventions qui sont passées à l'ordre du jour ce soir, ainsi que d'autres qui arriveront dans les prochains mois. Tout ça pour vous dire que nous avons, en tout cas, que nous essayons de mettre en place un sport abordable porté par les associations de nos quartiers à destination des publics saint-gillois. Je vous remercie et espère avoir été plus ou moins complet.

**M. Yannis Bakhouche:** Alors merci l'Echevin des sports pour la réponse. Mais de ce que je comprends, c'est que l'Union a failli à sa mission.. D'une part puisqu'ils n'ont pas respecté ladite convention, mais ce qui m'étonne, c'est que la commune non plus n'a pas fait ce suivi-là par rapport au club, par rapport à ses missions. Et donc, moi j'ai une question à vous poser, c'est qu'est-ce que vous avez repris contact avec l'Union pour pouvoir justement revoir éventuellement la convention, même s'il y a uniquement de ce que j'entends ? Euh. 20 Saint-Gillois c'est ça ?

**M. Said Ahruil:** Une vingtaine, Une vingtaine.

**M. Yannis Bakhouche:** Mais moi, je pense que c'est important. De montrer que la commune supporte justement et, essuie et joue plutôt ce rôle social par rapport à ces jeunes. Moi, j'ai entendu certains témoignages des parents qui me disaient que si ces jeunes perdent effectivement le club, ils peuvent errer au niveau de la rue, et cetera. Et donc je pense que là, on a un levier politique pour montrer que vous soutenez votre administration, soutient tiens aussi ces jeunes, même s'ils sont minoritaires. On a la chance d'avoir un club professionnel, on a la chance aussi de supporter l'Union. Je vois souvent, Monsieur Spinette au stade. Et donc il faut aussi soutenir cette initiative et surtout ce rôle social. C'est ça qui qui qui est important pour nous, en tout cas au niveau du groupe.

**M. Said Ahruil:** Oui, merci. Enfin, je vous l'ai expliqué la dernière fois. Et donc je suis tout à fait d'accord avec vous. Et d'ailleurs on a eu plusieurs réunions avec d'une part l'école des jeunes, mais bien d'autres partenaires, des associations, d'éventuels repreneurs, des parents. Et donc on continue le travail à voir un petit peu ce qu'on peut faire. Ce que je vous ai dit aussi la dernière fois, c'est qu'on ne va pas se substituer, nous, à un club qui a des moyens pour le faire, qui a une expertise, qui a une expérience. Donc, nous, en tant que service, même si, avec toute la volonté du monde, on ne va pas pouvoir organiser des, des entraînements, prévoir des coachs et des déplacements dans différents. Nous n'avons pas, encore une fois, l'expertise. Ce qu'on peut faire par ailleurs, c'est ce qu'on est en train de faire, c'est d'essayer de mettre un autre niveau à notre modeste niveau. Pourquoi pas revenir sur les fondements et profiter de cette situation pour recréer, pourquoi pas, une école de jeunes avec une attention un peu plus, euh, prononcée pour les Saint-Gillois. C'est un petit peu dans cette optique-là que moi et M. le bourgmestre, et les différentes rencontres qu'on a eues, on irait plutôt dans cet axe-là.

**M. Yannis Bakhouche:** Ok. Et est-ce que vous me confirmez qu'il y a des acteurs saint-gillois, en tout cas, qui sont qui veulent s'impliquer dans le suivi de ces éventuellement de recréer quelque chose ?

**M. Said Ahruil:** Il y a plusieurs acteurs. Que ce soit saint-gillois ou pas. On a des contacts avec BX Brussels et d'autres qui ont fait des propositions d'anciens coachs, d'anciens

entraîneurs, des parents. Donc oui, il y a des pourparlers à nouveau., L'urgence de l'Union n'est pas mon urgence à moi. Nous avons des infrastructures, comme vous l'avez expliqué, vieillissante, il faut investir. Donc ça aussi il faut mettre dans la balance. Donc, si ça ne tenait qu'à moi, bien sûr qu'on partirait dans cette direction-là. Mais à nouveau, on doit tenir compte aussi des éléments financiers. Et donc voilà, comme je vous le disais, on est en négociation avec l'Union pour voir si éventuellement, du fait qu'ils ont eu laisser cette partie de leur public de côté, on ne pourrait pas justement, renégocier au niveau financier. Donc, je ne veux pas m'avancer à ce niveau-là, mais les discussions et les pourparlers vont dans ce sens-là.

**M. Khalid Talbi:** Ok, merci beaucoup.

**M. Said Ahrui:** Avec plaisir. Monsieur Talbi ?

**M. Khalid Talbi:** Merci Monsieur l'Echevin, pour votre réponse complète. Alors j'ai essayé de noter quelques points parce qu'il y avait beaucoup, évidemment. Alors, moi je suis conscient que l'union, vise l'élitisme pur et dur. Donc le but c'est de faire de l'argent. C'est ça le football. J'ai même des doutes par rapport à leur motivation sur le foot féminin. Je pense qu'ils le font parce qu'il y a une obligation pour avoir un label. Ça, j'en suis convaincu. Je ne pense pas qu'il mette beaucoup de force parce que d'après moi, les filles s'entraînent du côté de Drogenbos, donc c'est aussi sympa. Voilà, donc Madame me conforte dans ce que je pensais. Merci. C'est vrai que par contre, on siège plus depuis, je crois, 2019/2020. Je pense que le club a repris vraiment une tournure professionnelle mais privative. Là où je ne suis pas d'accord avec vous, c'est quand vous dites voilà, il y a 25 joueurs, mais c'est surtout 300 enfants. Parce que n'oublions pas aussi qu'il y a beaucoup d'enfants saint-gillois qui jouent dans d'autres clubs pour des raisons X ou Y, parents divorcés ou qui préfèrent la philosophie d'un club du même acabit, comme l'Olympique Forget, la Renaissance Forest et autres en fait. Donc voilà. Alors pour en revenir un petit peu à la convention, pour moi, elle était trop favorable à l'Union. Là où je ne suis pas d'accord aussi, c'est qu'il n'y avait pas de paiement de loyer par rapport à l'Union, on ne devait pas payer un loyer par rapport à l'occupation du Barca. Alors, le fait de regrouper les autres clubs à l'avant. Pour moi, la roue avant n'aurait pas absorbé tout.

Elle n'avait pas la capacité pour absorber tous les clubs. Ça, j'en suis convaincu. Et je pense de mémoire qu'à l'époque, les riverains s'étaient plaint de trop de bruit, il y a eu une pétition pour arrêter le football le dimanche. De mémoire, je ne suis pas sûr. Alors oui, par rapport au Barca, oui, 45 minutes en métro, c'est très accessible. Je l'ai fait pendant des années et à l'époque c'était le tram 103 ou 56. Donc franchement je pense que c'est faisable. Et le complexe est vraiment magnifique. Honnêtement, c'est vraiment fait pour du football. Et par rapport au pourcentage dans la convention, j'avais posé une question à Monsieur Boermans qui était le CEO qui est toujours le CEO de l'Union par rapport à comment il avait calculé le pourcentage d'enfants saint-gillois qui jouent au club. Et j'avais demandé, j'ai dit : « Si un enfant s'inscrit, les Saint-Gillois et dans deux ans il déménage parce qu'il considère encore comme Saint-Gillois. » J'attends toujours sa réponse. Je ne l'aurais pas évidemment, enfin c'est clair et net mais bon voilà. Mais euh voilà. Merci en tout cas pour votre réponse. Mais la priorité c'est vraiment les trois ans sans enfants. J'ai vu qu'il y avait une possibilité de pour 150 enfants d'aller avec le Léo. J'ai aussi mes doutes parce que je connais aussi un peu le club. Au niveau du nombre d'entraîneurs de places vacantes, je ne suis pas convaincu qu'ils vont pouvoir absorber tous ces gamins, ça c'est sûr. Et d'ailleurs, ils ont changé de direction au mois de septembre de cette année. Donc voilà. Donc ça va être très difficile, voire impossible.

**M. Said Ahruil:** Et c'est pour ça que je suis transparent et tout à fait droit en vous disant voilà, nous on est, on est limité dans nos capacités, on est conscient que voilà, ça ne va pas. Et à nouveau, il y a aussi. Quand on est parents, il y a l'aura de l'Union, donc on ne cherche pas uniquement, un club pour faire jouer du foot aux gamins. On cherche aussi, euh, l'aura de l'Union et toutes les retombées que ça peut avoir. Ceci étant dit, c'est ce que je disais, on a des pistes qu'il faut continuer à aborder. On parlait du terrain du Barca. On est conscient et comme je vous le disais, il y a un coût à ça. On a eu une réunion récemment avec les différents services, on est à 3 700 000 € pour maintenir ce site en l'état, 3 700 000. Dans l'état actuel de nos finances. Je me tourne vers mon collègue échevin des finances. Je ne sais pas où on va les trouver. Et ça, c'est une réalité aussi à laquelle on doit faire face. C'est vrai que l'Union n'était pas peut être le top du top, mais en attendant, c'était ceux qu'on avait. Et donc c'est vrai qu'on doit, et c'est comme je le disais, on doit revenir aussi pour requalifier au niveau financier, ceux qui nous doivent et pour le reste, à l'avenir, être plus cadrant là-dessus. Et comme je l'ai déjà dit, je ne vois pas pourquoi on réclamerait 20 € pour une petite association qui utilise 1 h de salle et on ferait des cadeaux pour des gens qui ont les moyens pour pouvoir utiliser nos infrastructures à leur guise. Avec plaisir.

### Question 3

**M. le Bourgmestre:** Nous sommes ensuite à la question de Madame Marie-Lou Badie concernant la Journée internationale de lutte pour le droit des femmes et les actions de la commune en la matière. Vous avez la parole.

**Mme Marie-Lou Badie:** Merci. Donc, la semaine prochaine aura lieu, comme vous le savez, la manifestation du 8 mars, donc autour de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Et c'est un moment important, un moment important pour les mouvements féministes en général, mais aussi pour tous ceux et celles qui luttent pour obtenir l'égalité de genre et la fin des discriminations et des violences envers les femmes. Et cette année, il se trouve que le 8 mars se tiendra au cœur d'une lutte sociale d'ampleur, une lutte sociale importante contre le nouveau gouvernement Arizona. Pourquoi ? Parce que ce gouvernement veut imposer une casse sociale qui sera sans précédent et qui va, comme toujours en premier lieu, impacter les femmes. Donc on a des mesures comme la diminution de la reconnaissance des temps partiels et des périodes assimilées. Donc pour le calcul de la pension. On a aussi évidemment le blocage des salaires. On a eu la suppression de la pension de survie et de la pension de conjoint divorcé. On a des durcissements pour la retraite anticipée, la fin ou en tout cas la diminution du régime des heures de nuit. Bon, le financement des soins de santé, etc. Donc autant de mesures qui vont en fait toucher de plein fouet les femmes, euh, et la classe travailleuse dans son ensemble. Sans parler du statu quo concernant le droit à l'avortement. Donc, la question est évidemment que fait la commune pour soutenir ce mouvement-là qui est vraiment important et qui se déroule dans un contexte très particulier ? Et ensuite, concernant plus localement sur la commune de Saint-Gilles, qui fait donc de vrais progrès ces dernières années concernant la cause, pour les femmes et notamment sur, par exemple, les questions des places d'accueil pour les femmes victimes de violences, où il y a des vrais progrès.

Et le PTB, dans ce domaine-là soutiendra toujours, évidemment, il y a déjà soutenu, toutes les actions dans ce sens, mais vous me connaissez, il y a encore du chemin à parcourir. Et donc j'aimerais poser deux questions là-dessus. D'abord, concernant les crèches, puisqu'il est indéniable que les femmes payent en premier lieu et extrêmement cher, le coût et les sacrifices liés à la reprise du travail après l'arrivée d'un enfant et la charge en général des enfants en bas âge. Donc la commune a un rôle hyper important à jouer dans ce domaine-là. Et il y a eu des efforts ces dernières années, on le reconnaît pleinement. On va passer très bientôt d'une place conventionnée pour quatre enfants. À très bientôt. Une place conventionnée pour trois enfants à Saint-Gilles. C'est bien, c'est un mieux, mais c'est insuffisant. Donc la question est quel est votre plan pour. Pour faire mieux, pour avancer encore dans ce domaine-là, on regrette l'abandon. J'en avais déjà parlé du projet de crèche rue Théodore Verhaegen. Donc quelles sont les alternatives ? Où est-ce qu'on va ? C'est quoi le plan ? Ça c'est la question. Et ensuite, concernant le deuxième point, le personnel communal. Donc, là aussi, des efforts ont été faits. On a notamment vraiment salué la suppression des services coupés au niveau des employés communaux. Mais, pour nous, il y a un problème majeur sur la statutarisation, qui est vraiment un gros problème à Saint-Gilles, avec un taux de saturation qui est un des plus faibles de la région. En 2024, on était à peine 15 % d'agents statutaires à Saint-Gilles pour référence. Dans d'autres communes, il y a des taux qui peuvent être bien plus élevés. À Forest, particulièrement bon élève, on a 50 %, donc c'est possible. Et à Saint-Gilles, on voit que pour les métiers qui sont largement occupés par des femmes, donc par exemple les puéricultrices, on a des taux qui sont très bas pour les puéricultrices, on est à 0 % des personnes qui ont un contrat de statutaires. Donc ça, pour nous, c'est quelque chose qui n'est

pas acceptable. On comprend que c'est compliqué, on sait qu'il y a des contraintes budgétaires qui sont réelles, mais pour nous, le problème réside dans le fait, en fait, d'abandonner, de dire ce n'est pas possible qu'il y ait 0 %, tant pis, quoi. Donc, ça, pour nous, c'est une attitude qui est qui n'est pas acceptable. On comprend la difficulté. Mais du coup, la question c'est quel est le plan et comment est-ce que on pourrait avoir, en fait, des objectifs qui soient à la fois raisonnables mais qui aille de l'avant sur ce sujet-là. Voilà.

**M. le Bourgmestre:** Madame Morenville sur le 8 mars. Madame Nekhoul. Et je termine. S'il reste du temps.

**Mme Catherine Morenville:** Je vais être rapide parce que la première question me concerne, mais les deux autres concernent mes collègues. Juste pour vous lister les initiatives communales autour du 8 mars, parce que c'était votre première question, il y aura une initiative avec ma collègue président de CPAS, Myriam Amrani, qui a lieu le 7 mars. Je vous invite, ça se passe à 12 h et demi, au CPAS, à l'entrée côté rue de Bosnie, où on inaugure une plaque qui a été réalisée par les mamans solos de l'asbl « Les Merveilleuses », autour d'une chanson qu'elles ont faite sur leur vie de maman solo. Et c'est une plaque qui restera dans l'espace public. Donc c'est à 12 h et demi, le 7 mars. Le 11 mars, dans le cadre du Prism Festival qui est organisé avec mon collègue euh Francesco Iammarino, Echevin de la culture à la Maison du Peuple, il y aura eu trois autrices et illustratrices féministes qui seront là pour présenter leur livre, en marge d'une conférence gesticulée sur la ménopause, je vous invite, même si vous ne l'êtes pas encore à cet âge-là, à venir vous renseigner déjà, c'est drôle en plus. Voilà, je vous montre l'affiche. Voilà, c'est le 11 mars à 19 h, Maison du peuple. Voilà. Et enfin, mais ça, je le laisserai peut-être, Monsieur le bourgmestre, expliquer. Il y a il y aura l'inauguration d'une stèle féministe le 8 mars, mais c'est une initiative du bourgmestre, donc je le laisse expliquer.

Ce n'est pas une stèle féministe, c'est une stèle sur les féminicides, pardon.

**Mme Yasmina Nekhoul:** Pour les crèches, on a déjà abordé la question sur le LIDOR dont je ne vais pas revenir là-dessus par rapport aux nouvelles.... On en a déjà discuté, la presse, on en a fait état également, donc je ne vais pas revenir là-dessus. Par contre, j'espère que vous me croyez vraiment quand je vous dis qu'il y a énormément de parents qui refusent de prendre les places dans certaines crèches. Donc j'espère que vous vous rendez bien compte de la situation, parce que quand on dit qu'il n'y a pas de place dans les crèches communales, ce n'est pas tout à fait vrai. C'est vrai pour les crèches du haut de Saint-Gilles, pour celles qui se trouvent dans le bas de Saint-Gilles. Et quand je dis le bas de Saint-Gilles, c'est celle des deux tours, celle de la nouvelle crèche, car les parents ont beaucoup de difficultés à mettre leurs petits bouts. Donc une fois qu'ils sont à l'intérieur, ça va. Mais ils ont vraiment beaucoup d'appréhension par rapport au quartier et par rapport aux toxicomanes qui sont devant leur entrée. Je peux l'entendre, pas de problème, mais il faut savoir que c'est un choix. Alors moi, je ne vais pas créer des crèches dans le haut de Saint-Gilles juste pour. Je ne sais pas si je peux le dire, mais bon, je ne peux pas ne pas le dire. Voilà, donc ça c'est un souci qu'on a pour le moment, mais vous devez le savoir.

**M. le Bourgmestre:** La crèche des tours, beaucoup de toxicomanes, il y en a de temps en temps pour les chasser.

**Mme Yasmina Nekhoul:** Mais le souci c'est qu'il y a - Oui, les policiers sont là, tant mieux d'ailleurs, tant mieux - les dealers qui sortent de temps en temps quand même. Encore là, c'est

une réalité. Maintenant, ils ne sont pas dans la crèche. Bref, ça c'est une chose. Alors pour ce qui est des efforts, que nous avons accomplis, donc effectivement, on a 149 places pour le moment, il y a 89 petits bouts qui sont déjà dans les crèches, et donc on va essayer d'augmenter un maximum pour atteindre les 149 places. Au-delà du problème financier, on a aussi, comme vous le savez j'imagine, un problème de recrutement. Il y a une pénurie en fait. C'est horrible. Il y a une pénurie. On n'est pas la commune qui paye le mieux. Oui, peut-être. Et que à Woluwe Saint-Lambert, ou à Berchem Sainte-Agathe ou dans je ne sais quel autre village en périphérie, c'est meilleur pour aller travailler. Donc on a aussi en plus un souci dans ce sens-là. Donc vraiment on a beaucoup de problèmes pour recruter, on a beaucoup de problèmes pour attirer les gens et tout ça, Tout ça fait que vous avez l'impression qu'il n'y a plus de places ou pas assez à Saint-Gilles. Il y en a.

On peut faire mieux, mais il y en a. Donc, les prochaines crèches qui vont ouvrir. Donc il y a celles Mairesse qui se trouve à la Rue Hôtel des Monnaies, donc l'ancien Renault. Et alors on va en ouvrir une très bientôt j'espère, on va bientôt en ouvrir une dans le cadre du contrat de quartier midi, donc ça sera une crèche néerlandophone, donc on en aura deux nouvelles et on espère encore plus. Mais plus on descendra sur Saint-Gilles et moins on aura de monde. Voilà. Donc pour ce qui est des crèches, je vous répondrai qu'on fait de notre mieux. On est une des communes qui est au-dessus de la moyenne et donc plus que ça...

**M. le Bourgmestre:** Mais on est sûr maintenant que nos voisins forestois vont améliorer leur taux de couverture de crèches par l'action des nouveaux Echevins en la matière, puisque notre taux de couverture n'est pas si mauvais que ça. Alors, Madame Badie, je m'en excuse, mais je vais me permettre de vous donner tort. Et je n'avais pas spécialement envie, parce qu'après on va dire que je suis un esprit grincheux, mais sur un sujet qui m'est particulièrement cher, vous le savez, la protection des travailleurs et travailleuses, nous n'abandonnons pas la statutarisation des employés communaux. D'ailleurs, la réforme de nos statuts administratifs ne va pas en ce sens. Les chiffres le démontrent. En 2024, nous avons nommé 48 agents ouvriers de niveau E ou D. Dont 31 femmes, soit 64,5 % et 17 hommes, oh tiens : un homme. C'est presque une. Il y a une femme. Ah oui, il y a deux femmes pour un homme 35 %. Cette vague de stérilisation visait principalement les ouvrières de manutention, dont principalement les équipes d'entretien de l'administration des écoles et des crèches. Les puéricultrices n'étaient cette fois pas visées par cette vague de statut Autorisation, car elles sont des employées techniques de niveau C. Et ici cela concernait les niveaux E et D. Je pense malheureusement que la tutelle régionale ne nous permettra pas d'avancer à un rythme frénétique dans les prochaines années. C'est un record pour les ouvriers et ouvrières de la commune. Cela s'étend dans la lignée de notre travail pour offrir de meilleures conditions à nos employés et employés communaux, en particulier pour les métiers avec des facteurs de pénibilité qui seraient le cas des puéricultrices, je vous le concède bien volontiers. Avec l'arrêt des horaires coupés que vous avez justement souligné.

Comme vous le savez, la politique de statutarisation est liée aux finances communales. Elle reste compliquée à atteindre pour toutes et tous au vu de nos finances communales. Nous aurons prochainement l'occasion d'en parler, car nous sommes en train de revoir ce statut administratif dont je vous parlais et se fera prochainement l'objet d'une décision, je l'espère avec l'unanimité, au Conseil communal compétent en la matière. Nous continuons de travailler dans le sens d'améliorer les conditions de travail et de protection des travailleurs. Il ne vous échappera pas que le point numéro 20 de l'ordre du jour concernait le plan de pension complémentaire pour le personnel contractuel, qui participe à gommer les différences entre le

personnel statutaire et le personnel contractuel. Un de mes nouveaux chevaux de bataille est d'arrêter les 4/5, d'ailleurs dans le personnel de nettoyage, où de nombreuses dames pour s'occuper de la descendance prennent un temps réduit et ne le reprennent pas par la suite. Et donc c'est un de mes petits nouveaux chevaux de bataille, c'est d'essayer de rapporter les rawettes pour avoir des contrats de temps plein et qu'elles n'aient pas une pension rabotée comme ça a été le cas et souvent dénoncé par mon amie et ancienne ministre des Pensions sur le sujet. Je vous invite par ailleurs toutes et tous à l'inauguration symbolique le 8 mars. Je dis symbolique parce qu'on attend toujours le permis pour le machin. C'est à dire que le 8 mars à 13 h, place Marie Janson, il y a une stèle qui est le fruit du travail de la créatrice de la Compagnie de la Bête noire, une compagnie de théâtre saint-gilloise qui a fait une pièce dramatique et pas très bonne pour le moral qui sera jouée.

Je pense au Jacques Franck sur la question du féminicide. Et c'est vrai que madame l'Echevine me dénonce comme ayant craqué alors que l'œuvre est assez importante et imposante, en stèle d'acier chorten ancrée dans un socle en béton pour montrer euh. Et en fait, c'est une stèle qui est comme ça, vous avez une page déchirée qui montre que le chiffre des dames mortes, qui ressemble un peu à un monument aux morts, comme on en a avec de nombreux soldats, mais en fait c'est un chiffre assez apparent parce qu'il reste tout le chiffre, le chiffre noir qui est le reste du carré constitué par la bande. Donc, je vous invite à venir voir et vous aurez l'occasion de vous faire expliquer l'œuvre. D'aucuns trouvent que ça ressemble à un truc hachuré, mais il y a toute une réflexion derrière et nous aurons l'occasion, je l'espère, d'évoquer cette question, lors du 8 mars prochain, pour ne pas ignorer ce fait malheureux de notre société. Je me suis laissé emporter. Je suis désolé, mais écoute, ouais, c'est pour ça que je ne voulais pas intervenir. Je voulais laisser les dames. Mais je vous en prie, vous avez le droit de réplique ou pas sur une question orale. Non, elle n'arrête pas. Droit de réplique du conseiller sur la question orale. Une minute. On a peut-être droit à deux minutes, mais tu en avais pris cinq pour le début ou tu avais deux minutes. Et comme on a parlé dix minutes. Je vais être mansuétude.

**Mme Marie-Lou Badie:** Ça commence maintenant. Ok, merci. Merci pour les réponses. Rue de Bosnie, il se trouve que c'est la rue où j'habite, donc je serai ravie de passer juste avant d'aller à la manif pour l'inauguration. Concernant les crèches, je suis désolée mais en fait je trouve que c'est de la mauvaise foi. En fait, dire que les personnes n'ont pas envie d'amener leurs enfants dans le bas de Saint-Gilles. Quand en fait, construire une crèche ça met quelque chose comme 10 à 15 ans en fait. Ayons un petit peu d'ambition pour notre commune et pour la sécurité, et pour régler les problèmes, pour rendre ce quartier qui soit en fait accessible et ouvert à tout le monde de nouveau. En fait, si on abandonne, si en fait, on ne fait pas d'investissement pour qu'il y ait des places pour les gens, pour la famille, pour les enfants, alors il n'y aura peut-être pas de place pour les gens.

**M. le Bourgmestre:** Il y a peut-être un problème de micro là, ce qui a été dit.

**Mme Yasmina Nekhoul :** Oui excusez-moi la mauvaise foi par rapport à quoi ma petite dame ? Parce que là vous m'énervez ! Quelle mauvaise foi ! De quoi on parle ?

**M. Loïc Fraiture:** Mme Nekhoul, s'il vous plait ?

**Mme Yasmina Nekhoul:** Non non mais attendez, moi je veux bien mauvaise foi. Vous voulez les mails des personnes qui me disent je ne veux pas aller dans le bas de Saint-Gilles ?

**M. Loïc Fraiture:** C'est pas ça, c'est pas ça, c'est pas ça, c'est pas ça. On dit dans dix ans, on espère qu'on aura réglé le problème d'insécurité. Et donc construire une crèche, ça prend dix ans.

**Mme Marie-Lou Badie:** Je dis que prendre comme excuse pour ne pas investir pour des projets qui auront lieu dans dix ans, des problèmes qu'on espère régler d'ici là, ce n'est pas intellectuellement.

**M. Loïc Fraiture:** C'est pas grave, il y a un désaccord, tout le monde est fatigué et elle va finir sa question, s'il vous plaît.

**Mme Yasmina Nekhoul:** Parce que ça, c'est facile d'avoir les pieds en éventail et dire à l'autre que moi, je peux mieux faire. C'est facile à dire, Je suis désolé, ça fait 20 ans que je suis dessus et je peux vous dire qu'on doit batailler ferme pour que les gens viennent dans nos crèches et dans le bas.

**M. Loïc Fraiture:** Une liste d'attente. Madame Nekhoul.

**Mme Yasmina Nekhoul:** Tant mieux et tant mieux.

**M. Loïc Fraiture:** Il y a des chiffres.

**Mme Marie-Lou Badie:** Très bien du coup. Ok. Nickel. Vous avez beaucoup parlé de à quel point le métier peut être peu attrayant. Et je trouve que c'est super parce que du coup, vous faites vous-même le lien avec les conditions de travail et la question de la statutarisation. Je suis ravie de voir que la majorité se réengage pour la sécurisation de ses différents employés. C'est une très bonne chose et j'espère que les puéricultrices seront concernées. En tout cas, on soutiendra sans faute dans cette direction tout ce qui sera proposé au niveau du conseil communal.

#### Question 4

**M. le Bourgmestre:** Du point de vue du débat du conseil communal au profit de la mise à disposition d'enregistrements audio.

**Loïc Fraiture:** Alors oui, et j'espère qu'on va pouvoir avoir un débat de fond détendu et sur des faits. Monsieur Spinette, je m'y engage.

**M. le Bourgmestre:** Vous voulez parler de mauvaise foi ? Je vous écoute.

**Loïc Fraiture:** Voilà. Donc, la commune aurait pris la décision de ne plus établir ni diffuser de compte-rendu écrit des discussions du conseil communal. C'est ce qui m'a été confirmé lorsque j'ai cherché.

**M. le Bourgmestre:** Comment.

**Loïc Fraiture:** Lorsque j'ai cherché à obtenir des comptes-rendus de questions passées.

**M. le Bourgmestre:** Par qui ? Comment ? Non, mais Monsieur dit qu'il veut. Objectivement, vous avez appris par qui ? Comment ?

**Loïc Fraiture:** C'est ce qui m'a été raconté pour me dire qu'il n'y avait plus les comptes rendus. Et d'ailleurs, est-ce qu'ils y sont ou est-ce qu'ils n'y sont pas en fait ? Parce que vous avez beau dire que vous ne les avez pas abandonnés, mais ils n'y sont pas.

**M. le Bourgmestre:** Vas-y, vas y.

**Loïc Fraiture:** Alors ma question le collège a-t-il statué sur cela ? Je pense que non. Les comptes-rendus des points mis à l'ordre du jour du collège par le collège n'était déjà pas accessible. Et ça, c'est légitime de notre part qu'on s'en plaigne. Monsieur Spinette, il n'était pas transmis, il était transmis qu'une fois par an environ. On conseillait alors cela constituait déjà un grave déficit démocratique. Sans parler du fait que notre demande pour une retransmission vidéo a été refusée par le passé. Bref. Mais au moins, au moins nous pouvions disposer, après un mois environ, des comptes rendus, des interpellations et des questions orales des conseillers et des citoyens. Sur la plateforme Editoria, il semble que ce ne sera désormais plus le cas. Comment justifier cela ? L'accord de majorité prend soin de ne pas aborder cette question, cette décision, mais promet la mise à disposition d'enregistrements audio. Pourquoi pas ? Ça pourrait être un pas dans la bonne direction vers des enregistrements vidéo. Mais quels moyens pour avoir un nouveau système ? Quels moyens supplémentaires en personnels ? Parce que, en fait, il n'y a que le conseil du 1<sup>er</sup> décembre qui a été mis là. Maintenant, on est quand même déjà combien de mois après ? Combien de conseils ? Ça fait déjà cinq conseils. Donc, désolé, mais ça, c'est des questions quand même très légitimes qu'on se pose. Est-ce que vous pensez vraiment que l'audio va suffire à remplacer l'écrit et la vidéo ? Bref, espérez-vous, espérez-vous vraiment que ça va améliorer la transparence et la diffusion du contenu du conseil communal ? Et on a eu la preuve tout à l'heure que ça intéresse les citoyens et dans d'autres communes, c'est le cas.

**M. le Bourgmestre:** Oui, vous avez raison. Et le tournage est fini. Et attendez, parce que je cherche ma réponse et je suis embêté parce que j'ai dû l'enterrer. Elle a changé plusieurs fois de place depuis tantôt et donc je me perds dans mes petits papiers, là. Oh c'est gentil ça, c'est ma grande version, ma petite, Ça c'est la grande. Mais je l'ai déjà faite. Ça c'est pour l'intérieur, C'est pour l'interpellation citoyenne, parce qu'en fait, c'est à peu près le même contenu, mais je peux te le répéter parce que tu m'appelles monsieur Spinette. Mais effectivement, dans ce

débat, très officiellement, euh. Donc, euh, comme je l'ai précisé, on était dans une information sur un marché qui n'a pas été reconduit parce que la cellule marchés publics a estimé que le coût était trop cher. On parle de 29 000 € pour alimenter une société d'intérim, pour payer une personne que nous connaissons tous et qui était là, qui était très gentille et que tu connais, qui est vraiment chouette et qu'en fait on s'est dit que c'était un peu cher, que c'est le marché public qui a fait cette info. Tu as discuté sans doute avec des employés de la commune qui disaient qu'ils analysaient ça. Il se dit je pense qu'ils parleront plus parce que du coup ça se termine en pataquès. Mais donc effectivement, l'idée c'est que la démocratie locale est une chose auquel nous tenons tout particulièrement, avec les moyens que nous avons et les équipes que nous avons. Alors oui, les vidéos, comme je l'ai précisé, le succès des vidéos YouTube, il y avait six personnes et j'ai pu identifier les six personnes, les employés communaux.

**Loïc Fraiture:** Est-ce que oui ou non. On va ravoir les comptes-rendus.

**M. le Bourgmestre:** Je continue.

**Loïc Fraiture:** On a déjà entendu tout à l'heure Est-ce que oui ou non on va avoir les comptes-rendus ?

**M. le Bourgmestre:** Mais ça suffit. Donc toi, tu racontes beaucoup de choses et donc ce n'est pas toi qui vas choisir ce que moi je raconte. S'il y avait moyen, en restant très courtois. Donc effectivement, on n'a jamais décidé de supprimer ces comptes-rendus, un. Deux. Nous essayons de trouver une solution technique pour qu'il y ait des audios qui sont déjà disponibles sur le site. J'ai répondu très factuellement que dès la séance du 1<sup>er</sup> décembre, le conseil communal a été séquencé par thématiques, par points à l'ordre du jour pour que l'autrice puisse cibler les passages qui l'intéressent le plus. Les conseils du 16 décembre et du 23 janvier seront finalisés dans les plus brefs délais. La transparence est donc pleinement garantie. Nous pourrions décider, le cas échéant, de compléter cet enregistrement audio d'une transcription intégrale grâce à un logiciel performant et ou quoi la madame dans d'autres conditions de travail, ces modalités devront être examinées en détail. Rapport coût-bénéfice et discutées dans le cadre du groupe de travail, qui se penchera sur le prochain ROI du conseil communal. Ces modifications impactent uniquement le compte-rendu intégral de la séance avant de la séance du conseil communal. Non pas la publication des questions orales et des interpellations citoyennes où nous sommes tenus par la loi communale à notre règlement d'ordre intérieur de publier sur le site communal. Donc, en fait, dans toutes les communes, nous ne sommes, en théorie, obligés par la loi qu'à diffuser les questions et interpellations citoyennes. Et sinon, c'est un compte-rendu des points à l'ordre du jour et des votes. Donc, nous faisons déjà au-delà, et de nombreuses communes se contentent de ça.

Alors, nous traiter d'antidémocratique, ce n'est pas juste, c'est factuellement pas juste. Et donc plein d'autres communes sont dans les mêmes soucis sur le coup des retranscriptions. Et quand je dis que c'est 29 000 €, c'est 29 000 € que quand les montages qu'on nous a proposé, avec tous les enregistreurs et les techniques, c'est 7 000 € par séance, c'est aussi du fact-checking. Et donc effectivement, tout ça pour faire des diffusions sur internet en coupant dedans de toute façon avec quelque chose que vous faites avec votre téléphone, est ce que c'est bien utile ? Et donc moi je pense que nous allons travailler, avoir un compte rendu analytique dès qu'il sera possible, par toutes voies utiles et que nous chercherons dans un premier temps, comme nous l'avons dit dans notre accord de majorité, avant même que vous ne fassiez des grandes manifestations sur une fake news, que nous ferions des audios en

plus, en plus. Et donc en fait, nous sommes en train de faire une tempête sur un verre d'eau, sur une discussion obtenue avec un fonctionnaire embêté à trouver une solution. C'est clair, on y travaille. Vous l'aurez. Comme nous. D'ailleurs, ça m'intéresse, moi, de pouvoir consulter les comptes rendus. Il n'y a rien d'agressif, rien de méchant. En fait. Vous inventez des choses qui n'ont pas lieu, mais vous faites des choses dans un verre d'eau et on diffuse sur les réseaux sociaux et tout, et c'est bien. Pourquoi vous dites non ? C'est vrai. C'est oui. Ah oui, j'ai fini moi, je vous attends.

**Loïc Fraiture:** Mais donc c'est très bien en fait. Vous confirmez que ça va être rétabli, c'est ça ? Et que le rattrapage va être rétabli ?

**M. le Bourgmestre:** Pourquoi tu dis « rétabli », le 16 décembre et le 23 janvier ? On est en février. On a déjà eu plusieurs fois des problèmes pour faire les choses, des délais et donc les comptes-rendus officiels légaux, des interpellations citoyennes et des ordres du jour sont là. Nous cherchons, avec un logiciel, à voir s'il y a moyen de faire la transcription automatique. Ce n'est pas compliqué, Je dois le répéter une troisième fois ou on va coucher à 2 h. Monsieur, vous avez une question ?

**M. Janusz Linkowski:** Une petite question juste. Vous confirmez que la majorité ne prévoit pas de, durant ce mandat de retransmettre les conseils, des conseils en live sur YouTube ou en vidéo. Si j'ai bien compris, ce n'est pas dans les plans ?

**M. le Bourgmestre:** Alors c'est une excellente question si on peut trouver une option peu coûteuse et on m'avait promis plein de choses. Il faut lancer un marché, il faut que les gens travaillent sur cette question en estimant que c'est une priorité budgétaire et technique. En tout cas, l'idée d'avoir un compte-rendu analytique et un système de podcast parce que je trouve ma voix radiophonique plus chouette que mon profil d'athlète. Mais si tu veux une vidéo et tout ça, il y a plein de gens qui font des vidéos tout le temps d'ailleurs, a priori, ils doivent demander l'autorisation.

**M. Janusz Linkowski:** Ma question c'est juste vous allez bien étudier la question ? C'est juste ça. Si c'est vraiment trop cher.

**M. le Bourgmestre:** À ce qu'il paraît, je l'ai déjà dit en 2023 sur la question. J'avoue que pour le moment, j'ai un peu d'autres priorités.

**M. Janusz Linkowski:** Euh je sais.

**M. le Bourgmestre:** Si vous suivez un peu l'actualité, je m'occupe un peu d'autres trucs pour le moment, mais je suis sûr que l'administration s'y consacre.

**M. Janusz Linkowski:** Super, C'est pour une confirmation du programme.

## Question 5

**M. le Bourgmestre:** Question orale de madame Narjisse Aouad. Concernant les conditions de détention de la prison de Saint-Gilles.

**Narjisse Aouad:** Merci, Monsieur le président. Monsieur le Bourgmestre, les témoignages et les alertes d'associations d'avocats se sont multipliées ces derniers mois concernant les conditions de détention inhumaines à la prison de Saint-Gilles. Les cellules sont étouffantes en été, glacées en hiver, certaines dépourvues de vitres laissant entrer le vent, la pluie et même la neige. A cela s'ajoute un manque total d'activités pour les détenus qui entraîne un désespoir croissant, favorise des comportements violents et pousse certains détenus à la consommation de substances. Le 13 juin, Loes Salomez a pu constater l'ampleur du problème lors d'une récente visite de la prison dans le cadre de ses compétences en matière d'affaires néerlandophone. Cette situation risque encore de se détériorer prochainement avec la potentielle réouverture de la gare, aujourd'hui fermée, qui va nécessiter le déploiement de gardiens qui se consacrent aujourd'hui à l'organisation d'activités pour les détenus, qui devront donc être interrompues. Enfin, nous savons désormais que la prison accueillera des détenus au moins jusqu'en 2028. Depuis quelques années, l'incertitude concernant la fermeture de la prison, a mis la Régie foncière fédérale à suspendre tout investissement dans les bâtiments de la prison. Ceux-ci sont aujourd'hui vétustes et insalubres, et leur état ne permet plus d'accueillir des détenus dans des conditions conformes à la dignité humaine.

Monsieur le bourgmestre, je suppose que vous êtes aussi préoccupé, que vous êtes aussi préoccupé que moi par cette situation. Mes questions sont donc les suivantes. En considérant vos compétences limitées en la matière, de quelle marge de manœuvre disposez-vous pour tenter d'améliorer les conditions de détention des détenus ? Un arrêté habilité et ou un arrêté visant à stopper l'augmentation de la surpopulation carcérale sera-t-il envisageable ? Avez-vous la possibilité de mobiliser les autres niveaux de pouvoir afin de garantir des solutions structurelles et durables ? Qu'il s'agisse de la rénovation des infrastructures, de l'offre d'activités pour les détenus ou encore de la gestion de la surpopulation carcérale. La commune pourrait-elle adresser un courrier aux formateurs régionaux pour s'inquiéter de l'absence d'outil analogique du site des prisons dans un contexte de la région n'aura pas la capacité de racheter des bâtiments. Et enfin, quelle est la réponse de la région de la Régie foncière fédérale concernant l'insalubrité des bâtiments, va-t-elle investir pour rendre les lieux conformes à la dignité humaine? Je vous remercie pour votre travail et pour votre réponse.

**M. le Bourgmestre:** Je vous remercie pour votre question. J'espère retrouver ma sérénité. Je suis un garçon émotif finalement. Je vous remercie. Nous avons pu et déjà évoqué précédemment la question de la prison. C'est un dossier aussi fort sollicité de mon prédécesseur que j'ai repris. C'est vrai que je rappelle que Charles avait pris je pense, un arrêté le 23 novembre 2021. Un arrêté d'interdiction de nouvelles entrées dans la prison. Compte tenu de la surpopulation et de l'état matériel du bâtiment, le gouvernement a introduit un recours contre cet arrêté qui a été annulé le 13 décembre dernier seulement, avec une motivation qui a fait l'objet d'analyses diverses et d'autres jurisprudences qui sont entretenues. Mais autant vous dire que la continuité du gouvernement aura prévalu dans le chef de l'analyse du Conseil d'Etat. J'ai reçu des compliments encore aujourd'hui, par une voix favorable, d'analyses de juristes brillants sur la question d'éventuellement recourir par d'autres voies qui sont toujours à l'examen. L'étude du bâtiment, tout comme les conditions de vie des détenus, m'interpelle depuis longtemps, et j'ai pris diverses initiatives. A ce sujet le 12 décembre 2022,

j'ai écrit au ministre de la Justice en charge de la Régie du bâtiment et depuis lors, on a entamé de nombreuses discussions avec son cabinet. J'ai demandé des actions quant à la surpopulation et la sécurisation du site, en attendant d'en savoir plus quant à la fermeture de la prison qui était annoncée.

Mon attention avait été attirée par les organisations syndicales et les organismes de contrôle des prisons, avec les avocats et les avocates qui se battent pour ces questions. Le 5 janvier 2023, j'ai visité la prison à nouveau avec un fonctionnaire communal chargé de l'hygiène et un représentant du syndicat des gardiens qui m'ont permis une visite extensive et complète d'un membre de la commission de surveillance et la directrice de l'établissement. L'état de propreté matériel de la prison et par conséquent, les conditions de vie des prisonniers n'étaient pas du tout satisfaisantes. Le 11 janvier, j'ai adressé un courrier au ministre de la Justice. J'ai par la suite organisé, participé à plusieurs réunions, y compris en visio, avec le cabinet du ministre, la directrice de l'établissement et divers acteurs pour résoudre un certain nombre de problèmes. On avait à l'époque obtenu qu'on remplace les matelas pour fournir des télévisions, refaire un certain nombre de fenêtres en prélevant du matériel sur la prison de Forest. Parce que l'état de la justice, ce n'est pas seulement l'absence de juge informatique et le palais de justice qui s'écroule, mais c'est une absence totale de moyens. J'étais étonné de découvrir un emploi jeune à l'écrou 26 ans premier emploi pour statuer sur la libéralisation, la libération ou non. Donc, je peux vous assurer que la justice s'écroule, pas seulement avec son bâtiment de la prison de Saint-Gilles.

Je dois saluer le bon accueil, la bonne volonté et les mesures qui ont été prises. Alors, on a même essayé de donner des coups de main pour retirer les déchets jetés par les détenus, pour se balancer de la drogue de fenêtre en fenêtre et avec des rats qui courent dans les ailes. Des travaux urgents ont été réalisés. J'ai facilité la rencontre avec le monde des soins psycho médicaux qui a le discours. Le dialogue avait été rompu. Donc je vais essayer de réorganiser des réunions pour permettre le retour auprès des détenus. L'évacuation des déchets avait été réalisée avec notre aide, un renfort ponctuel des gardiens et la commission de la surveillance des prisons a été tenu informé du processus. En février, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Régie du bâtiment me rappelait la décision du Conseil des ministres de 2022 qu'on s'engage à libérer définitivement la prison pour le 31 décembre 2024. C'est rigolo, mais donc très vite, dans les entretiens avec les cabinets, je pourrais vous donner la réponse. Comme ça vous aurez tous les éléments de détails. En fait, petit à petit, nos interlocuteurs, dont le 25 novembre dernier, j'ai revisité la prison avec le député, qui avait interpellé au Parlement sur cette question. Observer que 60 cellules étaient sans vitre et remplacées par des solutions de fortune non remplacées.

Il faisait aussi froid dehors que dedans. Et moi, le 9 décembre, j'ai adressé un courrier au ministre pour demander où il en était, qui m'a répondu le 30 janvier que le chantier serait vraiment effectué maintenant au mois de février. Tout va bien dans le monde merveilleux de la Belgique d'aujourd'hui. Et le ministre en charge de la Régie des bâtiments m'a répondu que ce serait en cours du 28 janvier au 24 février, et des travaux d'étanchéité ont été exécutés fin décembre 2024. Des travaux d'électricité sont en cours. Donc, l'obtention après en fait une tentative d'inciter parce que les arrêtés pour fermer ne marchent pas au Conseil d'Etat, c'était de travailler avec eux. Je tiens à saluer les services de madame Morenvil nous ont aidé à couper la vigne vierge parce que les détenus se faisaient procurer de la Shnouve en passant le long de la haie pour grimper, au-dessus pour passer la drogue. Parce que si, Ah si dans la nouvelle prison, ils utilisent des drones. Nous, chez nous, il n'y a vraiment pas besoin des

gardiens de la paix. D'ailleurs, avait essayé d'attraper des gens qui grimpaient pour amener des choses dedans, et nous avons eu l'occasion de les remercier héroïquement parce qu'ils se sont fait attaquer par derrière. Il y en a un qui est toujours en incapacité. Donc effectivement, le procureur a dit que tout s'écroulait et donc a pu constater que quand nous avons coupé les haies.

Donc, on en est à un tel degré d'effondrement de l'intérieur de la justice fédérale qu'on nous a donné des petits coups de main avec nos moyens. Et donc, en fait, c'est gentil de faire des arrêtés de fermeture des machins et des bidules, mais la situation, c'est lors de mes visites. Les prisonniers finissent par être préférés à Saint-Gilles parce que de l'autre côté, c'est la folie. Et les employés aussi préfèrent Saint-Gilles. Non, non mais faut voir comment c'est de l'autre côté, hein. Et donc effectivement, il y a des choses très contradictoires. A l'époque, il y avait 900 prisonniers, maintenant il n'y en a plus que 500. Donc ça, on a gagné. Mais il devrait plus y en avoir du tout. Mais comme ils ont rempli de l'autre côté, il n'y a pas. Et donc on est dans un système absurde. La fermer peut-être pour pousser les autorités fédérales à agir. Mais moi, quand j'ai discuté avec des ministres de bonne foi qui essaient de trouver des solutions, c'était le cas du prédécesseur. Ce qu'il y a de bien, c'est que je vais retrouver ma copine de l'intérieur à la justice. Madame Verlinden, qui m'aimait bien pour la prison de la gare du midi, va me retrouver pour la prison. Et donc je vous tiendrai au courant de mes échanges parce que je comptais lui adresser un courrier réactualisé sous peu à madame Verlinden, pour me faire un plaisir de la rencontrer, pour voir comment, avec la nouvelle ministre en charge de la Régie des bâtiments, nous trouverions une solution pour les enjeux de demander à la Région ce qu'il en est.

Il faudrait qu'on ait un interlocuteur à la Région sur le plan d'aménagement de la prison. C'est vrai que les conditions d'achat et de revente entre les deux institutions fédérales n'ont pas fait l'objet de négociations avancées depuis la fixation du prix et que les interpellés, les deux formateurs, sur la question. Je pense qu'ils ont d'autres chats pour le moment, mais. Mais en tout cas, l'important c'est de savoir aussi que le classement de l'aile centrale et de deux barres est un avantage pour pouvoir contraindre toute utilisation du site, puisque le périmètre d'une zone classée comporte un certain nombre de contraintes. Si vous associez ça au caractère de fonction collective de la prison fonction collective plus classement va imposer des limites sur base du RRU actuel. Mais à voir les permis qui sont octroyés sur base du RRU aujourd'hui par Urban, j'ai des doutes puisque j'ai vu que le bon aménagement des lieux et le PRAS font l'objet d'interprétations au sens divers par l'administration qui permet beaucoup d'interprétation. Donc nous suivons les épisodes et rassurez-vous, je vous tiendrai au courant.

**Narjisse Aouad:** Je peux répondre. Merci. Première mention. Vous avez parlé des travaux qui ont été effectués à partir du début du mois de février. Donc à partir du 24 février, on aurait des résultats à priori.

**M. le Bourgmestre:** Mais je vais prendre un peu de repos la semaine prochaine et j'avais prévu d'aller rendre une petite visite en prison parce qu'en fait, j'ai amené des croissants la dernière fois au personnel, parce qu'en fait ils sont vraiment chouettes. Donc moi j'essaie de soutenir les membres du personnel aussi, comme les prisonniers d'ailleurs, pour que les conditions se passent au mieux, mais ça ne va vraiment pas. Donc je comptais aller leur rendre visite au mois de mars pour aller vérifier si les travaux qui ont été promis ont été...

**Narjisse Aouad:** Donc on pourra avoir un retour d'ici le mois de mars, non ?

**M. le Bourgmestre:** Peut-être.

**Narjisse Aouad:** Ok super. Euh. Aussi, concernant les personnages, vous avez fait mention des témoignages de prisonniers qui ont préféré rester à la prison d'haren justement ? On avait en fait le retour inverse ou les artistes qui témoignaient qui sont venus faire un concert dans la prison de Saint-Gilles et où les prisonniers supplièrent d'avoir des aides pour partir à la prison d'Haren, tellement que c'était une situation invivable. Peut-être qu'on a des témoignages un peu différents, mais là-dessus, c'est pour ça que j'ai fait ça de la tête, parce que je n'étais pas d'accord sur le retour.

**M. le Bourgmestre:** Oui, ils auront des avis différents. Donc moi c'est les recueils que j'ai eu l'année dernière. L'ambiance était plus sympa, des ouvriers qui avaient des temps de liberté pour pouvoir faire plein de choses qui n'avaient pas encore de l'autre côté parce qu'il n'y avait pas le personnel nécessaire. Donc le tout va être la question de l'encadrement et des grèves en cours. Vu les conditions de travail. Et donc les conditions des prisonniers sont liées aussi aux grèves ou non. Parce que quand il y a une grève, il n'y a pas de visite et on impose aux policiers de la zone midi d'aller garder les gens qu'ils ont arrêtés eux-mêmes. C'est surréaliste. Bienvenue dans la Belgique d'aujourd'hui.

**Narjisse Aouad:** Et enfin, juste une dernière question. Vous avez précisé qu'il n'y aurait pas d'arrêté étant donné que les arrêtés de Monsieur Picqué ont été refusés. Est-ce que c'est bien ce que vous avez dit ?

**M. le Bourgmestre:** Non. C'est à dire qu'on attendait le jugement qui a été rendu. La décision du Conseil d'Etat. Elle ne nous est pas favorable. Donc c'est vrai que ce sont des procédures longues qui n'aboutissent pas spécialement dans les délais, puisqu'il faut quatre ans pour avoir une réponse, pour qu'on te dise : « C'est vrai que j'ai essayé un mode participatif, c'est à dire de revenir régulièrement, de soutenir, de proposer des solutions pour améliorer les conditions. »

**Narjisse Aouad:** Donc pas d'arrêté de prévu pour l'instant.

**M. le Bourgmestre:** Si ça continue, ce n'est pas exclu.

**Narjisse Aouad:** Merci.

**M. le Bourgmestre:** On essaie d'être avec les syndicats, les autorités de justice. Le procureur a dit que ça n'allait pas. Il est assez punchy, comme vous avez vu, il m'en a déjà parlé. Il est particulièrement inquiet aussi. Il a envie que des places soient dégagées pour pouvoir emprisonner plus de gens. Donc on ne va pas se mentir, lui il est, il est pour l'application du droit et donc il est pour la prison aussi. Mais pas n'importe quelle prison et pas à n'importe quel prix.

**Narjisse Aouad:** Merci.